

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.656.312, un actif net de D : 9.621.878 et un bénéfice de la période de D : 129.447.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- 1- Les emplois en titres émis par l'« ATB » représentent à la clôture de la période 14,24% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- 2- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période 5,48% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- 3- Les disponibilités représentent à la clôture de la période 24,68% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>5 274 751,937</u>	<u>6 716 594,200</u>	<u>6 439 477,557</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 747 899,263	6 199 469,077	5 916 209,666
Titres des Organismes de Placement Collectif		526 852,674	517 125,123	523 267,891
Placements monétaires et disponibilités		<u>4 375 561,189</u>	<u>4 038 417,285</u>	<u>5 671 357,189</u>
Placements monétaires	5	1 992 508,783	2 479 318,400	4 494 157,883
Disponibilités		2 383 052,406	1 559 098,885	1 177 199,306
Créances d'exploitation	6	<u>5 999,129</u>	<u>4 684,190</u>	<u>5 461,336</u>
TOTAL ACTIF		<u>9 656 312,255</u>	<u>10 759 695,675</u>	<u>12 116 296,082</u>
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées des titres reçus en pension		-	-	1 002 500,156
Opérateurs créditeurs	7	18 968,196	20 955,143	21 886,350
Autres créditeurs divers	8	15 466,008	15 863,688	18 365,424
TOTAL PASSIF		<u>34 434,204</u>	<u>36 818,831</u>	<u>1 042 751,930</u>
ACTIF NET				
Capital	9	9 189 549,886	10 372 878,737	10 585 972,767
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		432 328,165	349 998,107	487 571,385
ACTIF NET		<u>9 621 878,051</u>	<u>10 722 876,844</u>	<u>11 073 544,152</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>9 656 312,255</u>	<u>10 759 695,675</u>	<u>12 116 296,082</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>77 954,997</u>	<u>352 603,933</u>	<u>94 313,461</u>	<u>305 973,600</u>	<u>394 085,138</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		77 954,997	244 739,360	94 313,461	286 342,510	374 454,048
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	107 864,573	-	19 631,090	19 631,090
Revenus des placements monétaires	11	<u>46 872,794</u>	<u>176 259,710</u>	<u>52 875,780</u>	<u>115 301,959</u>	<u>167 917,132</u>
Revenus des prises en pension	12	<u>19 366,749</u>	<u>56 992,957</u>	<u>5 025,728</u>	<u>19 627,748</u>	<u>30 133,624</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>144 194,540</u>	<u>585 856,600</u>	<u>152 214,969</u>	<u>440 903,307</u>	<u>592 135,894</u>
Intérêts des mises en pension		-	-	-	-	(2 416,868)
Charges de gestion des placements	13	(16 018,348)	(53 179,776)	(18 005,160)	(54 273,521)	(71 710,196)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>128 176,192</u>	<u>532 676,824</u>	<u>134 209,809</u>	<u>386 629,786</u>	<u>518 008,830</u>
Autres charges	14	(4 976,113)	(16 079,884)	(5 348,709)	(15 962,486)	(21 224,574)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>123 200,079</u>	<u>516 596,940</u>	<u>128 861,100</u>	<u>370 667,300</u>	<u>496 784,256</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(42 596,724)	(84 268,775)	(15 343,009)	(20 669,193)	(9 212,871)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>80 603,355</u>	<u>432 328,165</u>	<u>113 518,091</u>	<u>349 998,107</u>	<u>487 571,385</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		42 596,724	84 268,775	15 343,009	20 669,193	9 212,871
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	(86 497,941)	-	(1 945,088)	(1 945,088)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		6 247,207	581,944	5 801,671	(1 651,081)	4 491,687
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>129 447,286</u>	<u>430 680,943</u>	<u>134 662,771</u>	<u>367 071,131</u>	<u>499 330,855</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/07/2019 au 30/09/2019</i>	<i>du 01/01/2019 au 30/09/2019</i>	<i>du 01/07/2018 au 30/09/2018</i>	<i>du 01/01/2018 au 30/09/2018</i>	<i>Année 2018</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	129 447,286	430 680,943	134 662,771	367 071,131	499 330,855
Résultat d'exploitation	123 200,079	516 596,940	128 861,100	370 667,300	496 784,256
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6247,207	581,944	5 801,671	(1 651,081)	4 491,687
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	(86 497,941)	-	(1 945,088)	(1 945,088)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 261 129,334)	(1 882 347,044)	(535 148,766)	545 874,236	764 281,820
Souscriptions					
- Capital	1 660 752,315	12 903 662,609	2 013 058,710	13 183 118,091	15 732 532,179
- Régularisation des sommes non distribuables	64 695,476	542 202,199	74 066,014	493 100,005	588 698,335
- Régularisation des sommes distribuables	70 397,749	335 745,914	59 692,957	162 645,556	273 199,577
Rachats					
- Capital	(2 833 933,050)	(14 647 415,894)	(2 514 400,083)	(12 636 998,244)	(14 987 079,081)
- Régularisation des sommes non distribuables	(110 047,351)	(596 527,183)	(92 530,398)	(472 676,423)	(560 656,742)
- Régularisation des sommes distribuables	(112 994,473)	(420 014,689)	(75 035,966)	(183 314,749)	(282 412,448)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 131 682,048)	(1 451 666,101)	(400 485,995)	912 945,367	1 263 612,675
ACTIF NET					
En début de période	10 753 560,099	11 073 544,152	11 123 362,839	9 809 931,477	9 809 931,477
En fin de période	9 621 878,051	9 621 878,051	10 722 876,844	10 722 876,844	11 073 544,152
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	97 859	103 434	106 496	95 876	95 876
En fin de période	86 396	86 396	101 413	101 413	103 434
VALEUR LIQUIDATIVE	111,369	111,369	105,735	105,735	107,059
TAUX DE RENDEMENT	1,35%	4,03%	1,23%	3,34%	4,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2019 à D : 5.274.751,937, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% actif net
Obligations et valeurs assimilés				
		4 594 284,250	4 747 899,263	49,35%
Obligations des sociétés				
		4 593 665,500	4 747 271,553	49,34%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	60 000,000	60 561,836	0,63%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	240 000,000	242 306,098	2,52%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	200 010,000	200 551,911	2,08%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	99 900,000	99 911,901	1,04%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	99 900,000	99 918,351	1,04%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	119 910,000	120 592,829	1,25%
EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	20 000,000	20 695,934	0,22%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	180 000,000	189 167,079	1,97%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	260 000,000	267 004,178	2,77%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	104 198,469	1,08%
EO ATL 2013-2	1 000	40 000,000	42 019,946	0,44%
EO ATL 2013-2	500	20 000,000	21 009,973	0,22%
EO ATL 2014-3	2 000	40 000,000	41 560,313	0,43%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	120 000,000	124 301,441	1,29%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	120 000,000	123 961,823	1,29%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	120 000,000	124 275,134	1,29%
EO BTK 2009	1 000	39 965,500	41 558,132	0,43%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	28 580,000	29 842,845	0,31%
EO CIL 2018/1	1 900	190 000,000	201 344,614	2,09%
EO CIL 2017/2	1 110	88 800,000	91 886,164	0,95%
EO HL 2014/1 CAT A	1 500	30 000,000	31 690,126	0,33%
EO HL 2014/1 CAT A	1 000	20 000,000	21 126,750	0,22%
EO HL 2015/1	3 000	120 000,000	126 294,444	1,31%
EO HL 2015/2	500	20 000,000	20 625,377	0,21%

EO HL 2015/2	3 500	140 000,000	144 377,639	1,50%
EO HL 2016/2	2 000	120 000,000	126 177,008	1,31%
EO HL 2017/2	1 000	60 000,000	60 832,722	0,63%
EO TL 2014/2	3 000	60 000,000	62 879,342	0,65%
EO TL 2015/2 TF CAT A	2 000	80 000,000	83 780,384	0,87%
EO UIB 2009/1	2 000	66 600,000	67 208,498	0,70%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	150 000,000	150 743,606	1,57%
EO SUB UIB 2015	7 000	140 000,000	142 377,705	1,48%
EO UIB SUB 2016	3 000	180 000,000	187 824,131	1,95%
EO BTE 2016	1 500	90 000,000	93 634,717	0,97%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	150 000,000	160 081,546	1,66%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	40 000,000	41 423,869	0,43%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	40 000,000	41 921,554	0,44%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	40 000,000	40 808,743	0,42%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	60 000,000	61 213,114	0,64%
EO BH SUB 2018-1	2 500	200 000,000	205 520,437	2,14%
EO BH SUB 2019-1	2 000	200 000,000	208 262,295	2,16%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	400 000,000	421 798,575	4,38%
Emprunt national		618,750	627,710	0,01%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	618,750	627,710	0,01%
Titres des Organismes de Placement Collectif		503 923,145	526 852,674	5,48%
Titres des OPCVM		503 923,145	526 852,674	5,48%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	107 921,000	1,12%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	112 287,384	1,17%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	41 195,000	0,43%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	27 570,000	0,29%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 055,500	0,54%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 115	117 394,921	117 612,430	1,22%
SANADET SICAV	630	70 176,759	68 211,360	0,71%
TOTAL		5 098 207,395	5 274 751,937	54,82%
Pourcentage par rapport à l'Actif				54,62%

Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2019 à D : 1.992.508,783, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
Certificats de dépôt	2 000 000	1 983 087,875	1 992 508,783	20,71%
Certificat de dépôt ATB au 07/10/2019 à 10,83% pour 20 jours	1 000 000	995 215,454	998 564,636	10,38%
Certificat de dépôt CIL au 22/10/2019 à 11,15% pour 60 jours	500 000	492 702,283	497 445,799	5,17%
Certificat de dépôt TL au 30/10/2019 à 11% pour 40 jours	500 000	495 170,138	496 498,348	5,16%
TOTAL	2 000 000	1 983 087,875	1 992 508,783	20,71%
Pourcentage par rapport au total des actifs				20,63%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à D : 5.999,129 contre D : 4.684,190 au 30/09/2018 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	5 999,129	4 684,190	5 417,194
Intérêts sur obligations à recevoir	-	-	44,142
Total	<u>5 999,129</u>	<u>4 684,190</u>	<u>5 461,336</u>

Note 7: Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à D : 18.968,196 contre D : 20.955,143 au 30/09/2018 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du dépositaire	4 449,541	4 449,676	5 949,368
Rémunération du gestionnaire	14 518,655	16 505,467	15 936,982
Total	<u>18 968,196</u>	<u>20 955,143</u>	<u>21 886,350</u>

Note 8: Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à D : 15.466,008 contre D : 15.863,688 au 30/09/2018 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 888,311	7 156,628	9 677,152
CMF	769,368	898,731	879,943
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	7 808,329
Total	<u>15 466,008</u>	<u>15 863,688</u>	<u>18 365,424</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2019 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2018

Montant	10 585 972,767
Nombre de titres	103 434
Nombre d'actionnaires	369

Souscriptions réalisées

Montant	12 903 662,609
Nombre de titres émis	126 080
Nombre d'actionnaires nouveaux	63

Rachats effectués

Montant	(14 647 415,894)
Nombre de titres rachetés	(143 118)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	25 975,110
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	581,944
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	(86 497,941)
Résultat incorporé à la VL (A)	487 571,385
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(80 300,094)

Capital au 30-09-2019

Montant	9 189 549,886
Nombre de titres	86 396
Nombre d'actionnaires	372

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 77.954,997 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019, contre D : 94.313,461 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	77 938,540	244 712,551	94 312,313	286 307,903	374 419,441
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	16,457	26,809	1,148	34,607	34,607
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	107 864,573	-	19 629,635	19 629,635
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>					
- intérêts	-	-	-	1,455	1,455
Total	77 954,997	352 603,933	94 313,461	305 973,600	394 085,138

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 46.872,794, contre D : 52.875,780 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Intérêts des dépôts à vue	6 099,424	22 093,997	4 940,889	22 259,359	28 005,601
Intérêts des certificats de dépôts	40 773,370	154 165,713	47 934,891	93 042,600	139 911,531
Total	46 872,794	176 259,710	52 875,780	115 301,959	167 917,132

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Intérêts des pensions livrées	19 366,749	56 992,957	5 025,728	19 627,748	30 133,624
Total	19 366,749	56 992,957	5 025,728	19 627,748	30 133,624

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 16.018,348, contre D : 18.005,160 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Commission de gestion de la CGI	14 518,656	48 729,603	16 505,468	49 823,485	65 760,468
Rémunération du dépositaire	1 499,692	4 450,173	1 499,692	4 450,036	5 949,728
Total	16 018,348	53 179,776	18 005,160	54 273,521	71 710,196

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 4.976,113, contre D : 5.348,709 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2019	du 01/01 au 30/09/2019	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Honoraires commissaire aux comptes	2 520,526	7 479,381	2 520,524	7 479,381	9 999,905
Redevance CMF	2 440,116	8 189,856	2 774,033	8 373,934	11 052,420
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	-	-
Autres	15,471	210,647	54,152	109,171	172,249
Total	4 976,113	16 079,884	5 348,709	15 962,486	21 224,574

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.